

Association Tournesol
Route de Saint-Martin - 04300 DAUPHIN
Tél. : 04 92 79 52 61 - 06 73 51 96 70- Télécopie : 04 92 79 58 51
Courrier : tournesolserge@aol.com

Bonjour,

Nous habitons dans les Alpes de Haute-Provence, et voici les explications sur nos activités concernant les personnes sourdes, malentendantes et autres handicaps associés.

Notre association comporte deux sections; une qui concerne les chiens et l'autre les chevaux.

- les chiens : Mon mari est comportementaliste canin et a élaboré une méthode d'éducation canine basée sur un travail uniquement gestuel pour mieux se faire comprendre par l'animal. Le chien ne parlant pas, seule, l'attitude du corps dans l'espace et les mouvements qui se rapprochent le plus possible de ceux que l'animal émet de manière naturelle et atavique seront comprises plus facilement par lui. Cette méthode est basée sur des études de éthologues (nous pouvons d'ailleurs nous vanter d'avoir plusieurs vétérinaires membres de l'association.), nous travaillons d'ailleurs de manière étroite avec eux afin de régler des troubles de comportement (fugues, chiens mordeurs, stressés...) Les personnes souffrants de troubles auditifs ou autres, sont donc à même de travailler avec leur animal tout comme quelqu'un qui n'a aucun problème particulier. Bien entendu, nous poussons les choses plus loin, en éduquant le chien de manière spécifique pour le sourd. L'animal devient une aide précieuse lorsqu'il peut prévenir la personne qu'elle a laissé tomber quelque chose, où que le téléphone sonne (alors qu'elle se trouve loin de son avertisseur lumineux), que le bébé pleure, que quelqu'un frappe à la porte....

J'ai suivi les cours **d'interprète relationnelle** au Verseau. Lorsque des personnes sourdes se présentent chez nous, je les accueille et les aide donc pour la section : chiens. Mais ma passion c'est le cheval.

-les chevaux

J'ai acquis un diplôme de la Fédération Française d'équitation comme accompagnateur touristique équestre.

Nous avons des chevaux, et une structure équestre chez nous (carrière d'équitation de dimension réglementaire de 20X40m). Mon but est de partager ma passion mais aussi d'aider les personnes sourdes

-à apprendre à monter à cheval,

-évoluer à cheval pour pratiquer le métier du cheval soit palefrenier, palefrenier soigneur, entraîneur, seconder ou faire le métier de maréchal-ferrant...

Ma démarche est la suivante: étant malentendante moi-même, j'ai vécu la difficulté de l'apprentissage.

-Pourquoi? étant sourd, on ne peut suivre correctement un cours d'équitation parmi les entendants parce qu'une partie des informations qui sont données par la moniteur d'équitation vous ne les entendez pas. Ce dernier se trouvant au centre de la carrière, les ordres où les corrections seront donnés alors qu'il se trouve dans votre dos et donc vous n'avez pas la possibilité ni d'une lecture labiale, ni même un appui sur la gestuelle qui accompagne souvent une explication.

parmi les handicapés: difficile de mélanger les handicaps, d'autant plus que le problème de la surdité n'associe pas nécessairement d'autres handicaps.

Cours privés: la personne sourde ou malentendante malgré qu'elle a prévenu son moniteur d'équitation de son handicap, n'est malheureusement pas toujours "comprise". La surdité ne se voit pas, les réactions de la personnes étant normale (pour autant que l'info soit passée), et le moniteur a vite oublié que nous avons besoin d'un appui (lecture labiale)

N'omettons pas le coût élevé d'un cours privé d'équitation. Personnellement je pense que si l'on fait la démarche, on doit bénéficier de toutes les informations auxquelles on a droit afin d'évoluer plus vite et mieux (respect des techniques d'équitation)

Remèdes : La personne sourde est reçue dans sa langue, et avec l'aide d'un appareil électronique on peut respecter son intégrité. Je m'explique: nous avons mis au point un appareil qui comprends un émetteur (pour le moniteur) et un récepteur pour la personne sourde. Le récepteur est un vibreur que l'on accroche au bras où à la jambe du cavalier. Lorsque le moniteur désire attirer l'attention de son cavalier, il appuie sur l'émetteur, le cavalier perçoit la vibration et pense à regarder le moniteur qui lui transmet la correction (de la position du corps, de la figure équestre ...) Par cet appareil, le cavalier sourd pourra facilement utiliser l'entièreté de la surface de travail qu'est la carrière d'équitation de manière tout à fait autonome.

Notre association est formée exclusivement de bénévoles. Nous limitons aussi les frais de fonctionnement (c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas de fascicules explicatifs de nos activités)

Nous travaillons sans subvention. D'où nous vient l'argent ? Ce sont les membres de l'association qui paie pour l'éducation de leur chien, où pour les troubles de comportement de leur compagnon. Concernant les handicapés, qu'ils soient sourds ou qu'ils aient besoin d'un chien d'assistance du fauteuil, ce travail se fait gratuitement Les cours d'équitation sont payants . Somme très modique vu les frais d'entretien d'un cheval et l'infrastructure spécifique. Sachez qu'à chaque cours, il n'y a qu'un seul cavalier pris en charge.

De plus, suite à de nombreuses demandes dans notre département, dès le mois d'octobre je vais donner des **cours de LSF**

Si toutefois vous désirez davantage de renseignements, n'hésitez surtout pas à nous en faire la demande dans cette attente, veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Gilberte et Serge Brébart Jacobs